TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Le paradoxe des emplois non pourvus

D’un côté, plus de 250 000 emplois vacants et des entreprises qui affirment ne pas parvenir à recruter, de l’autre, près de 6 millions de demandeurs d’emploi. Un paradoxe ? Pas si simple.

Le président de la République l’a -rappelé dans son allocution du 12 juillet : la réforme de l’assurance chômage s’appliquera dans toutes ses dimensions dès le 1er octobre prochain. Y compris son volet le plus contesté par les syndicats, qui va entraîner une baisse des -allocations-chômage de 17 % en moyenne, notamment pour les demandeurs d’emploi qui alternent contrats courts et périodes de chômage.

De fait, la reprise économique dope les recrutements dans beaucoup de secteurs professionnels. Selon la Direction de l’animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, en août 2021 le stock d’emplois dits vacants, ou « postes à pourvoir », s’élève ainsi à 264 400, en hausse de 21 % par rapport au premier semestre. Le nombre de ces emplois vacants a particulièrement augmenté dans le tertiaire marchand (+ 31 %), l’industrie (+ 15 %), et la construction (+ 12 %). Plus que jamais, il suffirait donc de « traverser la rue » pour trouver du travail ? Pas si simple selon Claire Vivès, docteure en sociologie et ingénieure de recherche au Centre d’études de l’emploi et du travail du Conservatoire national des arts et métiers, qui invite à contextualiser ces données : *« Il faut notamment distinguer “offres non pourvues” et emplois “vacants”*, explique-t-elle. *Les premières correspondent à des emplois que les recruteurs ne parviennent pas ou ont renoncé à pourvoir, parce qu’ils ne trouvent pas le profil qu’ils recherchent – parfois un mouton à cinq pattes –, dont le volume est difficile à estimer. En France, ces dernières années, leur nombre varie suivant les trimestres de 200 000 à 400 000. »*

Des CDD de plus en plus courts

C’est la Dares qui relève le compteur des emplois vacants. Chaque trimestre, elle interroge les entreprises de plus de dix salariés sur leurs besoins en main-d’œuvre à court ou moyen terme. Avec plusieurs limites, comme le décrypte Claire Vivès : *« Quand une entreprise répond à un appel d’offres, elle identifie un certain nombre de profils dont elle va avoir besoin, tout comme les entreprises concurrentes qui ont répondu au même appel d’offres. C’est pourquoi, alors qu’une seule de ces entreprises va finalement recruter, un même emploi vacant peut être compté plusieurs fois. »* Les emplois réellement disponibles, comme ceux qui vont être bientôt vacants – suite par exemple au départ prévu d’un salarié – ou bien encore les emplois que l’entreprise prévoit de créer sont donc tous répertoriés comme « vacants ». À noter également que ces 250 000 postes ne sont pas des CDI, mais à 80 % des CDD, de plus en plus courts, ce qui contribue mécaniquement à faire augmenter le stock d’emplois vacants. *« On peut aussi souligner que ces 250 000 emplois, même s’ils étaient tous pourvus, ne suffiraient pas à régler le problème du chômage en France,* pointe la sociologue,*car il y a près de 6 millions de demandeurs d’emploi. »*

Pas de solution unique pour les emplois vacants

Pour autant, cette statistique sur les emplois vacants reste utile : le fait même que des emplois vacants existent est un signe positif de l’état de l’économie, et sa variation à la hausse ou à la baisse est un signe de la dynamique du marché de l’emploi. Mais elle ne peut pas être interprétée comme un révélateur du comportement des chômeurs – c’est pourtant ce que fait le gouvernement, notamment quand il brandit ces chiffres pour justifier sa réforme de l’assurance chômage. *« L’enjeu de la réforme est clairement de pousser les chômeurs à accepter n’importe quel emploi,* analyse Claire Vivès, *ce qui ne va pas contribuer à la résorption à long terme du chômage, ni à une augmentation des salaires, pourtant beaucoup évoquée ces derniers temps. »*

Contributeur.trice.s du CEET : Claire Vivès

Source : Témoignage Chrétien

+ **lire l'article dans son intégralité**

7 septembre 2021

voir le site du
Centre d'études de l'emploi et du travail

https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/le-paradoxe-des-emplois-non-pourvus-1285561.kjsp?RH=1507626485692